

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT
POUR UNE FAMILLE DE PRODUITS BIOCIDES**

Comus Cu₂O-based Antifouling Paints

Type(s) de produit

TP21: Produits antisalissure

Numéro d'autorisation BE2024-0035-00-00

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides BE-0032253-0000

Partie I.
PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom de famille

Nom	Comus Cu2O-based Antifouling Paints
-----	-------------------------------------

1.2. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antisalissure
--------------------	------------------------------

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	COMUS SAS
	Adresse	ZA Les Loges 2 rue Henri Rol-Tanguy 91180 St Germain Lès Arpajon France
Numéro de l'autorisation	BE2024-0035-00-00	
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>	BE-0032253-0000	
Date de l'autorisation	09/12/2024	
Date d'expiration de l'autorisation	17/10/2034	

1.4. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	Nautix SAS
Adresse du fabricant	24 Rue Nicolas Appert, Zone Industrielle les Cinq Chemins 56520 Guidel France
Emplacement des sites de fabrication	Nautix SAS site 1 24 Rue Nicolas Appert, PA des 5 Chemins 56520 Guidel France

Nom du fabricant	Comus SAS
Adresse du fabricant	2 Rue Henri Rol-Tanguy 91180 Saint-Germain les Arpajon France
Emplacement des sites de fabrication	Comus SAS site 1 2 Rue Henri Rol-Tanguy 91180 Saint-Germain les Arpajon France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Dicopper oxide
Nom du fabricant	American Chemet Corporation
Adresse du fabricant	740 Waukegan Road, Suite 202 60015 Deerfield (Illinois) États-Unis d'Amérique
Emplacement des sites de fabrication	American Chemet Corporation site 1 145 Highway 282, P.O. box 1160 59635 East Helena (Montana) États-Unis d'Amérique

Substance active	Dicopper oxide
Nom du fabricant	Nordox SAS

Adresse du fabricant	Østensjøveien 13 0661 Oslo Norvège
Emplacement des sites de fabrication	Nordox SAS site 1 Østensjøveien 13 0661 Oslo Norvège

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	22,6 - 39,3 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,7 - 14 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	6,1 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,029 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0 - 0,34 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 5 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17 - 19,5 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Partie II.
DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION - MÉTA-RCP

Chapitre 1. MÉTA-RCP 1 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 1 identificateur

Identificateur	Meta SPC: SAISONNIER soluble
----------------	------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	22,6 - 22,6 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13,5 - 13,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,029 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 3 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19,5 - 19,5 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 1

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antisalissure à matrice soluble recommandée pour voiliers, bateaux de pêche-plaisance et bateaux à moteur à vitesse maximale de 30 noeuds (usage amateur, bateaux < 24m, eau de mer).

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure à matrice soluble pour voiliers, bateaux de pêche-plaisance et bateaux à moteur à vitesse maximale de 30 noeuds. Cet antifouling offre une protection saisonnière dans des conditions normales de salissure dans tous les domaines (usage amateur, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaises herbes (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 ou 2,5 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
 - Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
 - Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
 - Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans.
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C.
- Protéger le produit du froid.
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 1**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	MARIN YACHTING	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	22,6 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	1,8 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,029 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19,5 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 2 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 2 identificateur

Identificateur	Meta SPC: SAISONNIER insoluble
----------------	--------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	22,6 - 22,6 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	10,1 - 10,1 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	7,5 - 7,5 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 1,88 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,15 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0 - 0,34 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 3 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19,5 - 19,5 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 2

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser contenu pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antisalissure à matrice insoluble pour voiliers et bateaux à moteur à vitesse maximale de 25 nœuds (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure à matrice insoluble pour voiliers et bateaux à moteur à vitesse maximale de 25 nœuds (usage non-professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche :10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 - 2,5 - 10 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 2

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 2**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	PERFORMANCE NB	Pays: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	22,6 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	10,1 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	7,5 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	1,88 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,15 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,34 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19,5 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 3 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 3 identificateur

Identificateur	Meta SPC: PLAISANCE soluble
----------------	-----------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 - 30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13 - 14 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 6 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19 - 19 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 3

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public - Peinture antisalissure soluble pour marins occasionnels recommandée pour les voiliers, les bateaux de pêche-plaisance et les bateaux à moteur de vitesse maximale 30 nœuds (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure soluble pour utilisateurs occasionnels recommandée pour les voiliers, les bateaux de pêche-plaisance et les bateaux à moteur de vitesse maximale 30 nœuds (usage non professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 ou 2,5 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Grand public - Peinture antialgues soluble pour marins occasionnels recommandée pour les voiliers, les bateaux de pêche-plaisance et les bateaux à moteur (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antialgues
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antialgues à matrice soluble pour utilisateurs occasionnels recommandée pour les voiliers, les bateaux de pêche-plaisance et les bateaux à moteur (usage non-professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée

	Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 - 2,5 - 5L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL LES MÉTA-RCP 3

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	PERFORMER ERODABLE	Marché: BE
	ANTIFOULING ERODABLE USHIP	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0003 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	14 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	6 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19 % (p/p)

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	PERFORMER YACHTING	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0004 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)

Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 4 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 4 identificateur

Identificateur	Meta SPC: PLAISANCE insoluble
----------------	-------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-4
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 - 30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,9 - 11 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	6,1 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0 - 0,31 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 4,9 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17 - 19 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 4

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 4

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antisalissure à matrice insoluble recommandée pour voiliers, bateaux de pêche, promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure à matrice insoluble recommandée pour voiliers, bateaux de pêche, promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque (usage non-professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 ou 2,5 L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Grand public – Peinture antisalissure à matrice insoluble pour bateaux restant à flot toute l'année, bateaux de plaisance et bateaux lents (vitesse maximale de 25 nœuds) (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure à matrice insoluble pour bateaux restant à flot toute l'année, bateaux de plaisance et bateaux lents (vitesse maximale de 25 nœuds) (usage non-professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée</p> <p>Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée</p>
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur

	Milieus marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 ou 2,5 L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 4

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL LES MÉTA-RCP 4

7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	PERFORMER MATRICE DURE	Marché: BE
	ANTIFOULING MATRICE DURE USHIP	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0005 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	11 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	6 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,31 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	19 % (p/p)

7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial/noms commerciaux	NEO NB	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0006 1-4	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	30 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,9 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	6,1 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	1,22 % (p/p)

Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,028 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,31 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	4,9 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 5 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 5 identificateur

Identificateur	Meta SPC: CROISIERE soluble
----------------	-----------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-5
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antisalissure
--------------------	------------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	35 - 35 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13,5 - 13,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	18 - 18 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 5

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 5

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antisalissure soluble haute performance recommandée pour les voiliers, les bateaux de croisière et bateaux à moteur à vitesse maximale de 30 nœuds (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure soluble haute performance recommandée pour voiliers et bateaux à moteur de croisière à vitesse maximale 30 nœuds, y compris les bateaux restant à flot toute l'année même sur des zones de courant modéré (usage amateur, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 - 2,5 - 5L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 5

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 5**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	A3 YACHTING	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0007 1-5	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	35 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	13,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	18 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 6 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 6 identificateur

Identificateur	Meta SPC: CROISIERE insoluble
----------------	-------------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-6
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antisalissure
--------------------	------------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	35 - 35 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,7 - 10,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	7,3 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0 - 0,18 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 5 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17,7 - 18 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 6

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 6

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antialgues haute performance à matrice insoluble recommandée pour voiliers, bateaux de pêche-promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antialgues
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antialgues haute performance à matrice insoluble recommandée pour voiliers, bateaux de pêche-promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque (usage amateur, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antialgues au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 - 2,5 - 5L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Grand public – Peinture antialissure à matrice insoluble pour voiliers, bateaux de pêche-promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque, y compris les bateaux restant à flot toute l'année (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antialissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antialissure à matrice insoluble pour voiliers, bateaux de pêche-promenade, vedettes rapides et bateaux à l'échouage ou sur remorque, y compris les bateaux restant à flot toute l'année (usage non-professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée

	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche :10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 - 2,5 - 10L

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
- Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 6

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 6**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	A4 YACHTING	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0008 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	35 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	10,5 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	5 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,18 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	18 % (p/p)

**7.2. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	AVISO NB	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0009 1-6	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	35 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,7 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	7,3 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,027 % (p/p)

Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	7,4 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,18 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	5 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17,7 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 7 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 7 identificateur

Identificateur	Meta SPC: VOYAGE soluble
----------------	--------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-7
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 7

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	39,3 - 39,3 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	11 - 11 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 - 9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	2,5 - 5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 - 3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	18 - 18 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 7

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 7

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser ... pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antisalissure à matrice soluble à libération contrôlée (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antisalissure
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antisalissure à matrice soluble à libération contrôlée, recommandé pour voiliers, bateaux de pêche, de croisière et bateaux à moteur, mais aussi les superyachts et les sociétés de charter (usage non professionnel, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antisalissure au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche :10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 2,5 - 5 - 20L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
 - Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
 - Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
 - Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 7

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 7**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	A88 YACHTING	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0010 1-7	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	39,3 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	11 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	9 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	2,25 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,18 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,027 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	5 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	3 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	18 % (p/p)

Chapitre 1. MÉTA-RCP 8 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Méta-RCP 8 identificateur

Identificateur	Meta SPC: VOYAGE insoluble
----------------	----------------------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-8
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP21: Produits antiallergie
--------------------	-----------------------------

Chapitre 2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 8

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	39,3 - 39,3 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,9 - 8,9 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	6,1 - 6,1 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	0 - 1,53 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0 - 0,12 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0 - 0,023 % (p/p)
Titanium dioxide	dioxytitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	0 - 7,1 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0 - 0,17 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	4,9 - 4,9 % (p/p)
Hydrocarbons, C9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17,1 - 17,1 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation des méta-RCP 8

Type(s) de formulation	AL Autre liquide
------------------------	------------------

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 8

Mentions de danger	<p>H226: Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H290: Peut être corrosif pour les métaux.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, en traîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH211: Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.</p> <p>P242: Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261: Éviter de respirer les poussières.</p> <p>P261: Éviter de respirer les fumées.</p> <p>P261: Éviter de respirer les gaz.</p>

P261: Éviter de respirer les brouillards.

P261: Éviter de respirer les vapeurs.

P261: Éviter de respirer les aérosols.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P281: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321: Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P333 + P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser {0:....} pour l'extinction.

P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P391: Recueillir le produit répandu.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405: Garder sous clef.

P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante à la corrosion.

P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation nationale et régionale.

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Grand public – Peinture antialgues insoluble pour bateaux restant à flot toute l'année, bateaux de plaisance ou bateaux à vitesse maximale < 25 nœuds (usage non-professionnel, bateaux < 24m, eau de mer)

Type de produit	TP21: Produits antialgues
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Peinture antialgues insoluble pour bateaux restant à flot toute l'année, bateaux de plaisance ou bateaux à vitesse maximale 25 nœuds (usage amateur, bateaux inférieurs à 24m, eau de mer).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Biofilms Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Mauvaise herbe (macro-algues) Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: aucune donnée Nom commun: Animaux aquatiques salissants Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Milieux marins
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Peinture Description détaillée: Appliquer la peinture antialgues au rouleau ou au pinceau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Produits prêts à l'emploi. Couverture recommandée par couche : 10 m ² /L/couche de peinture Dilution (%): 0 - Nombre et fréquence des applications: Nombre de couches recommandées : 2 couches de peinture (épaisseur totale sèche : 100 µm) Une application par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidons en métal de 0,75 ou 2,5L

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
 - Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un masque de protection (EN 166).
 - Porter une combinaison de protection (au minimum de catégorie 3 ou 4, le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) imperméable au produit biocide.
 - Porter un équipement de protection respiratoire (RPE) avec un facteur de protection assigné de minimum 4 (le type de filtre (code, lettre, couleur) doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le retrait de la peinture.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL DES MÉTA-RCP 8

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- La durée de vie en service du produit dépend directement de l'épaisseur de la peinture appliquée, mais l'épaisseur ne doit pas être supérieure à celle évaluée par les risques.
- Appliquer le produit uniformément sur les surfaces à traiter à la dose d'application recommandée afin d'assurer l'efficacité pendant au moins une saison d'encrassement.
- Ne pas utiliser sur les coques en aluminium.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Respecter les instructions d'utilisation

5.2. Mesures de gestion des risques

- Mélanger le produit avant utilisation.
- Les activités d'application de la peinture, d'entretien et de réparation doivent être menées dans une zone confinée afin d'empêcher les pertes et de minimiser les émissions dans l'environnement. Cela signifie que les activités doivent avoir lieu sur une aire de rétention imperméable ou un sol recouvert d'un matériau imperméable. Toute perte ou déchet contenant des biocides antisalissures doit être collecté en vue de sa réutilisation ou de son élimination.
- Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Éviter de respirer les vapeurs/brouillards/poussières.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Se laver les mains après manipulation/utilisation du produit.
- Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- Tenir les personnes non protégées en dehors des zones de traitement.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du bateau peint jusqu'à ce que la peinture soit sèche.
- Des gants appropriés doivent être fournis avec les produits pour les utilisateurs non professionnels afin de garantir l'utilisation de gants lors de l'application du produit.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, avoir l'emballage du produit ou l'étiquette à portée de main.
- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de symptômes: Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale
- En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir.
Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer immédiatement la peau abondamment avec de l'eau. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison (070 245 245) ou un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes.
- Appeler le 112 ou une ambulance pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer après utilisation dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de stockage : 2 ans
- Ne pas stocker le produit à une température supérieure à 25°C
- Protéger le produit du froid
- Stocker hors de portée des enfants et des animaux non ciblés/animaux de compagnie.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-

**Chapitre 7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIL
LES MÉTA-RCP 8**

**7.1. Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition
spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial/noms commerciaux	ALLEGRO EXTRA NB	Marché: BE
Numéro de l'autorisation	BE-0032253-0011 1-8	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Dicopper oxide		substance active	1317-39-1	215-270-7	39,3 % (p/p)
Colophan	Rosin	Substance non active	8050-09-7	232-475-7	8,9 % (p/p)
Xylene	1,2 dimethylbenzene	Substance non active	1330-20-7	215-535-7	6,1 % (p/p)
Ethylbenzene	Ethyl benzene	Substance non active	100-41-4	202-849-4	1,53 % (p/p)
Toluene	1-Methylbenzene	Substance non active	108-88-3	203-625-9	0,12 % (p/p)
Benzene	Benzene	Substance non active	71-43-2	200-753-7	0,023 % (p/p)
Titanium dioxide	diooxotitanium	Substance non active	13463-67-7	236-675-5	7,1 % (p/p)
Silicon dioxide	Synthetic amorphous silicon dioxide	Substance non active	7631-86-9	231-545-4	0,17 % (p/p)
Zinc oxide	Oxo zinc	Substance non active	1314-13-2	215-222-5	4,9 % (p/p)
Hydrocarbons, C 9, aromatics	Hydrocarbons, C9, aromatics	Substance non active		918-668-5	17,1 % (p/p)